A-t-il été demandé que la mosquée contestée de Sevran reste ouverte ?

24/03/2016 à 21h18



Jeudi matin sur Europe 1, le maire de Sevran s'est défendu d'avoir toléré un lieu de prière radical, affirmant qu'il l'avait laissé ouvert sur consigne des services préfectoraux. La préfecture a démenti.

La préfecture de Seine-Saint-Denis a réagi aux propos tenus par le maire de Sevran, Stéphane Gatignon. Jeudi matin sur Europe 1, l'édile ex-EELV a déclaré ne pas avoir fermé une salle de prière très controversée, surnommée par certains "la mosquée de Daech", suite à des consignes préfectorales. "Elle s'est ouverte début 2014. Les premiers à être venus me voir en me disant qu'il y avait des prêches violents, ce sont les musulmans de Sevran", a-t-il rapporté.

Stéphane Gatignon a affirmé avoir alors prévenu les services préfectoraux, les priant de fermer au plus vite la salle. "On m'a dit qu'il fallait la laisser ouverte pour du renseignement", a rappelé le maire de Sevran, où "12 à 14 jeunes" sont partis faire le djihad en Syrie.

Encouragé à enclencher une procédure administrative de fermeture. Mais la préfecture de Seine-Saint-Denis, qui ne souhaite pas polémiquer, a contesté auprès d'Europe 1 les propos de Stéphane Gatignon, jeudi midi. Elle nie lui avoir

demandé de laisser ouvert cette salle de prière. Au contraire, il lui a été recommandé d'enclencher une procédure administrative de fermeture, liée au fait que le lieu ne respecte pas les règles d'accueil du public.
(…) Europe 1